



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 10 avril 2018 — N° 324

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du Festival du film de l'Outaouais.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le succès du souper-bénéfice de l'organisme Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yves LaBarre, président de la Légion royale canadienne filiale 34 Arras Chambly Québec.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner la présence de membres du conseil des élèves de l'école Sainte-Odile en visite à l'Assemblée nationale.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la tenue des Jeux FADOQ Rive-Sud–Suroît.

10 avril 2018

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la jonquille.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter les artisans du fromage L'Extra, d'Agropur, nommé meilleur camembert au monde au World Championship Cheese Contest.

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. René Beaudoin, récipiendaire de la Médaille des bâtisseurs Culture Mauricie.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marthe Asselin-Vaillancourt, pionnière de la défense des droits des femmes au Québec.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Dina Gilbert, chef d'orchestre, récipiendaire du prix Opus de la Découverte de l'année.

À 13 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 08.

10 avril 2018

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Clément Vincent, ancien député de Nicolet.

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 8 avril 2018, que lui a adressée M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, à la fonction de leader de l'opposition officielle, en remplacement de M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia;

(Dépôt n° 4226-20180410)

Une lettre, en date du 8 avril 2018, que lui a adressée M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne, à la fonction de leader adjoint de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve.

(Dépôt n° 4227-20180410)

Dépôts de documents

M. Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le plan stratégique 2018-2021 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

(Dépôt n° 4228-20180410)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 mars 2018 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant l'ajout de 2 000 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques d'ici 2020;

(Dépôt n° 4229-20180410)

10 avril 2018

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 14 mars 2018 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant l'admissibilité des ligues d'activités collectives de loisir aux demandes de licence de tirage - Activité de moitié-moitié;

(Dépôt n° 4230-20180410)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 14 mars 2018 par M. Marceau (Rousseau) concernant le Camp Bruchési;

(Dépôt n° 4231-20180410)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 14 mars 2018 par M. Roy (Bonaventure) concernant la possibilité d'effectuer des stages de programmes universitaires dans les 17 régions du Québec;

(Dépôt n° 4232-20180410)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 mars 2018 par Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) concernant le contrôle de l'accès à la pornographie et la mise en place d'une campagne de sensibilisation de ses méfaits sur les jeunes;

(Dépôt n° 4233-20180410)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 mars 2018 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant le financement des organismes en défense collective des droits;

(Dépôt n° 4234-20180410)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 mars 2018 par M. Pagé (Labelle) concernant la mise en place d'un service public en dermatologie dans les Hautes-Laurentides;

(Dépôt n° 4235-20180410)

La réponse à la question écrite n° 284 concernant la construction du laboratoire serveur de la Montérégie sur le site de l'Hôpital Charles-Le Moyne, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 février 2018 par M. Turcotte (Saint-Jean);

(Dépôt n° 4236-20180410)

La réponse à la question écrite n° 293 concernant la création d'un programme d'aide financière concernant la mérule pleureuse, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 mars 2018 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 4237-20180410)

10 avril 2018

La réponse à la question écrite n° 295 concernant le projet de loi n° 399, Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social, déposé à l'Assemblée nationale le 18 mars 2015, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mars 2018 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

(Dépôt n° 4238-20180410)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143.1 et 283 du Règlement, M. le président dépose :

Le calendrier de l'étude des crédits budgétaires 2018-2019.

(Dépôt n° 4239-20180410)

Puis, il dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec intitulé *Financement politique : Bilan et perspectives*, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017;

(Dépôt n° 4240-20180410)

Les prévisions budgétaires 2018-2019 et le rapport financier préliminaire 2017-2018 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;

(Dépôt n° 4241-20180410)

Les orientations institutionnelles 2018-2022 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie. Ce document est accompagné d'une lettre de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie, M^e Ariane Mignolet, concernant ces orientations;

(Dépôt n° 4242-20180410)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 10 avril 2018;

(Dépôt n° 4243-20180410)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Jolin-Barrette (Borduas) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 11 avril 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 4244-20180410)

10 avril 2018

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), M. Paradis (Lévis), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue du Mois de l'autisme qui se déroule chaque année en avril;

QU'elle exprime sa solidarité envers les personnes qui ont un trouble du spectre de l'autisme, ainsi qu'à leur famille qui font preuve de détermination pour relever les défis qui y sont associés;

QU'elle reconnaisse le travail essentiel effectué au quotidien par les nombreux professionnels et bénévoles qui œuvrent auprès des personnes autistes;

QU'enfin, elle sensibilise la population aux réalités complexes que vivent les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

10 avril 2018

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Charette (Deux-Montagnes), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le contenu local dans l’acquisition du matériel de transport roulant pour le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 185 du Règlement, M. Legault, chef du deuxième groupe d’opposition, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Lisée, chef de l’opposition officielle, M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l’Assemblée nationale déplore le terrible accident d’autocar qui s’est produit vendredi dernier, qui a coûté la vie à 15 membres de l’équipe de hockey junior des Broncos de Humboldt en Saskatchewan;

QU’elle exprime ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes de ce terrible accident, ainsi que sa solidarité avec tous les résidents de la Saskatchewan;

QU’enfin, les membres de cette Assemblée observent une minute de silence en mémoire des victimes.

Du consentement de l’Assemblée, un débat s’ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l’Assemblée observe une minute de silence.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) présente une motion concernant le droit à la déconnexion numérique en contexte professionnel; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

10 avril 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 171, Loi édictant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien et visant la conformité des mesures relatives aux contrats des organismes publics avec cet accord, l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 10, 11 et 17 avril 2018;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Conseil du patronat du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fédération des chambres de commerce du Québec
Association québécoise des technologies
Association des entrepreneurs en construction du Québec
Union des producteurs agricoles
Association des fromagers artisans du Québec
Fédération des travailleurs du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Centrale syndicale du Québec
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
Mme Louise Lantagne, présidente de la SODEC

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

10 avril 2018

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 171, Loi édictant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien et visant la conformité des mesures relatives aux contrats des organismes publics avec cet accord, l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres;

10 avril 2018

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin d'approuver le rapport de la Commission à la suite de l'étude de pétitions concernant l'instauration et l'application d'un plan d'action relatif à la maladie de Lyme.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 11 avril 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Jolin-Barrette (Borduas).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement
l'abolition du délai de prescription pour les victimes d'agressions
à caractère sexuel.

10 avril 2018

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 29 mars 2018, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son budget 2018-2019 qui fait perdurer l'iniquité fiscale entre les entreprises québécoises et les plateformes numériques basées à l'étranger, quant à la perception de la taxe de vente du Québec.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui mènera à un retour à l'austérité après les élections générales.

10 avril 2018

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Paradis (Lévis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour les sous-investissements en santé qui se sont traduits par des coupures de services directs pour des personnes vulnérables, pour l'état inquiétant du parc immobilier des hôpitaux, des CHSLD et des centres jeunesse et pour verser aux médecins spécialistes des augmentations salariales non justifiées alors qu'il y a des besoins plus importants qui ne sont pas comblés.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Paradis (Lévis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Nadeau-Dubois (Gouin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son budget 2018-2019 qui, à la suite des baisses d'impôts octroyées depuis le début de la présente législature, prive les finances publiques de plus de trois-milliards-cinq-cent-millions de dollars par année.

10 avril 2018

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Paradis (Lévis) et M. Nadeau-Dubois (Gouin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Therrien (Sanguinet) à M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, portant sur le sujet suivant : « Les dépassements de coûts chez Hydro-Québec en lien avec le Réseau express métropolitain ».

À 18 h 13, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

10 avril 2018

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Paradis (Lévis) et M. Nadeau-Dubois (Gouin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Roberge (Chambly) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour les sous-investissements en éducation qui se sont traduits par des coupures de services directs aux élèves et pour l'état inquiétant de décrépitude des écoles du Québec.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Paradis (Lévis), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Roberge (Chambly), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Turcotte (Saint-Jean) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui oublie les personnes vivant avec des besoins particuliers.

10 avril 2018

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Paradis (Lévis), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Roberge (Chambly) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Gaudreault (Jonquière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne compense pas les coupures effectuées depuis 2014 au niveau de l'environnement.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Paradis (Lévis), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Roberge (Chambly), M. Turcotte (Saint-Jean) et M. Gaudreault (Jonquière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de Mme Sauvé (Fabre).

À 21 h 30, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 avril 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

4431